

# PROCES – VERBAL

## CR STATUT DES EDUCATEURS

Réunion du : Mercredi 29 Septembre 2021 - Restreinte

A : 09h00 (Fin : 11h30)

Lieu : Siège de la LBF (Montgermont)

Présents : Messieurs, B. LEBRETON, M. BESNARD, M. HAYE, Y. HERVIAUX, M. B. GOUAZE

Assistent : Monsieur, C. COUE, S. VALENTIN ; Madame, T. SCACHE

Excusés : Messieurs, Y. LE COCQ,

Le Président de la commission, Bernard LEBRETON, ouvre la séance en présentant l'ordre du jour.

### 1 – Point sur les dérogations 2021-2022

R2			
D29	PLOUGERNEAU ESPE.	GRENIER Cyrille	Dérogation accordée. La commission encourage vivement M. GRENIER à se représenter en VAE BEF au cours de la saison 2021-2022.
D29	ET. ST. LAURENT	FILY Mikaël	Dérogation accordée. La commission encourage M. FILY à se représenter aux tests de sélection au BEF pour la saison 2022-2023.

R3			
D35	ST MALO ASJC	FEVRIER Gaëtan	Dérogation accordée. La commission accorde la dérogation sous réserve que M. FEVRIER se présente à la certification du 14 janvier 2022.
D56	AV. THEIX	LE GOUEFF Gilles	Dérogation accordée. La commission accorde la dérogation sous réserve que M. LE GOUEFF se présente au recyclage du mois de novembre.



U18 R2			
D56	C.V QUEVEN	LANGARD Hugo	Dérogation accordée. La commission accorde la dérogation sous réserve que M. LANGARD se présente à la partie pratique du CFF3 en octobre ainsi qu'à la certification du CFF3 du 14 janvier 2022.

U17 R2			
D22	R.C PLOUMAGOAR	CHARLES Eric	Dérogation accordée. La commission accorde la dérogation sous réserve que M. CHARLES se présente à la formation du CFF3 du mois de mars 2022 ainsi qu'à la certification du CFF3 du 10 juin 2022.

U16 R2			
D22	US LANGUEUX	AURAT Christophe	Dérogation accordée. La commission accorde la dérogation sous réserve que M. AURAT se présente à la certification du CFF3 du 14 janvier 2022.

FUTSAL R1			
D29	ERGUE GABERIC PAOT	CAOUDAL Mikaël	Dérogation accordée. La commission accorde la dérogation sous réserve que M. CAOUDAL soit désigné sur la feuille de match comme l'entraîneur principal sur 60% des matchs de championnat de son équipe.  Elle conseille à M. CAOUDAL et son club d'inscrire rapidement un membre du club en formation afin de pouvoir suppléer M. CAOUDAL.

## 2 – Cartes d'entraîneur

La commission a procédé à un deuxième envoi des cartes d'entraîneurs. Les clubs du championnat Régional senior ayant désigné leur éducateur, ainsi que les clubs des championnats Régionaux jeunes devront recevoir les cartes d'ici peu.

La Commission rappelle une nouvelle fois l'importance de désigner ces éducateurs soumis au statut sur FootClub et invite les clubs, ne l'ayant toujours pas fait, à procéder à cette démarche le plus rapidement possible.



### 3 – Divers

La commission prend connaissance des décisions de la Commission d'Appel concernant l'AS TREDEZ LOCQUEMEAU et le club de GOURLIZON SPORTS.

La liste des entraîneurs sera disponible sur le site officiel de la Ligue le 15 octobre 2021.

#### Prochaines réunions :

La CR Statut des Éducateurs revoit son calendrier prévisionnel de réunion.  
La prochaine réunion restreinte se tiendra le mercredi 13 octobre 2021.

P. GEORGES  
Directeur Général de la LBF

